



INFO - SAULX

Dans ce numéro :

- Mot du Maire
- Parcelles à bâtir
- Gymnastique
volontaire
- Déchetterie
- Déjections canines
- Stationnement
- Biodéchets
- Village fleuri et
Maisons fleuries
- Nouvelle activité
- Feu d'artifice

Chers Habitants,

Il y a des printemps plus doux et ensoleillés que d'autres. Le soleil a brillé d'une manière particulière en ce printemps 2024. Sur la France ? Pas encore, mais il se réserve certainement pour l'été !

Tout d'abord je tiens à vous féliciter pour votre participation aux élections européennes, le taux de participation à SAULX était supérieur au taux départemental et à celui au niveau national. Nous sommes donc ces **citoyens engagés**... Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République face aux résultats des élections européennes, un nouveau scrutin a été organisé le 30 juin. Ce fut à nouveau une importante participation qui a conduit à l'élection d'un député au 1^{er} tour donc **pas de second tour dimanche 7 juillet** sur notre circonscription. Il sera de nouveau possible de s'inscrire sur les listes électorales à partir du 8 juillet, pensez à vous inscrire si vous ne l'êtes pas ou à modifier votre adresse, pour pouvoir être sur la liste électorale pour les prochains scrutins.

Ces dernières semaines ont été riches en animations dans notre village, merci au comité des fêtes, aux pompiers, aux parents d'élèves et aux bénévoles qui participent à l'animation et à la vie municipale.

En 2023, j'ai souhaité engager la commune dans un processus d'obtention du **label « Villes et Villages fleuris »**, le label national de la qualité de vie. Ce label a longtemps été convoité par SAULX mais sans jamais l'obtenir. Grâce à nos efforts soutenus au cours des dernières années pour embellir notre commune et améliorer continuellement notre cadre de vie, nous avons eu la chance de participer au concours l'année dernière. Nous avons obtenu l'inscription de la commune en 2023 au palmarès. Il faut maintenant gravir les étapes, et se fixer l'objectif de l'obtention de fleurs : une première puis une deuxième et pourquoi pas une troisième. Cette année, nous concourons donc pour obtenir notre première fleur. Le jury départemental est passé en juin et le jury régional passera visiter la commune le 16 juillet, le résultat sera dévoilé à l'automne. Merci à tous de ne sortir vos bacs à ordures ménagères qu'en fin de journée le mardi 16 juillet, et procéder aux entretiens de rigueur le long de vos clôtures et aux abords de vos résidences. Si nous obtenons cette première fleur, nous aurons le plaisir d'organiser un moment festif où les habitants seront tous conviés pour un moment symbolique, un point important dans l'histoire de notre commune.

Dans cette optique d'entretenir notre cadre de vie, une **journée citoyenne** a été organisée le 1^{er} juin, merci à la vingtaine de volontaires qui ont participé. La prochaine est prévue ce **samedi 6 juillet à partir de 9h30**, rdv en mairie. Un apéritif sera offert par la municipalité pour remercier les participants (en cas de pluie, report au samedi suivant = le 13/07).

Espace sportif : après la première phase en 2023, les travaux ont dû être stoppés en octobre en raison des pluies importantes... coup de chance il y a 15 jours une accalmie a permis de les reprendre avec la création du pump-track (circuit à bosses pour vélo, BMX, trottinettes, rollers, skateboards, etc...), la mise en place de la tyrolienne et des derniers aménagements de convivialité (chaises longues, salons de jardin et une seconde table et d'autres bancs à côté de l'espace barbecue) pour permettre à tous de profiter pleinement de ce nouvel espace de sports et de loisirs. C'est un équipement exceptionnel pour notre commune, je demande à chacun de le respecter et d'en prendre soin... hélas nous avons déjà constaté des incivilités : boue sur les structures, rayures et éclats de peinture, déchets au sol, déjections canines sur le chemin, vol de la balle du babyfoot... C'est **notre commune** à tous, **prenons-en soin** !

Une grande journée d'**inauguration** de l'espace devrait être organisée le **samedi 21 septembre**... une **surprise sportive** sera organisée pour l'occasion. Notre **porteuse de flamme olympique Amélie LAURENT** sera bien entendu parmi nous, félicitations à elle pour avoir été retenue, nous sommes fiers de l'avoir comme directrice de notre périscolaire. Nous irons l'encourager à SAINT-JEAN-DE-LOSNE le vendredi 12 juillet avec les enfants des périscolaires de la Communauté de Communes du Triangle Vert et leurs parents.

Rue du Gorgeau : pour donner suite à de multiples **plaintes** d'habitants quant à l'intensité du **trafic** et à la **vitesse** d'apparence excessive des usagers de cette rue, j'ai décidé d'**interdire le transit des non-riverains** depuis le bas de la rue. Arrêté du Maire, pose de panneaux et enregistrement en préfecture et à la gendarmerie... mais malgré l'interdiction, les **contrevenants** s'avèrent extrêmement **nombreux** au quotidien et se moquent complètement de la réglementation ! Après discussion avec le conseil municipal et quelques riverains, je leur ai proposé de sonder l'ensemble des habitants de la rue pour connaître leur ressenti, et pouvoir envisager d'autres mesures. Conjointement à cela, j'ai mandaté une entreprise pour effectuer un **comptage vitesse-sens-nombre** de véhicules afin de pouvoir apporter un argumentaire sur l'éventuelle décision de modifier la circulation dans cette rue. Prochainement, une rencontre sera organisée avec tous les riverains pour décider ensemble de la **modification** ou non de la **circulation** dans cette rue, comme par exemple placer la rue en impasse, et ainsi la réserver aux seuls riverains. Il est bien malheureux de faire une fois de plus le constat que nombre de conducteurs se moquent de la règle et de la sécurité des autres ! Il va falloir contraindre et engager des dépenses pour faire que les gens soient obligés de respecter... le civisme ne coûte pas cher mais décidément se perd de plus en plus... quel dommage !

Rue du Gros galu / Lotissement le Courbot : les travaux du syndicat ont débuté en fin d'année 2023 et se sont achevés début 2024, toutes les **conduites d'eau potable** et tous les **branchements** des habitations ont été refaits à **neuf** (cette rue était un site très régulier de fuite d'eau).

En avril, ce sont les travaux d'**enfouissement des réseaux aériens électrique et télécom** qui ont été engagés. A ce jour, l'entreprise HAEFELI a créé le réseau souterrain, il doit être agréé par ENEDIS dans les prochains jours, puis d'ici septembre ENEDIS devra déconnecter le réseau aérien pour connecter les habitations au nouveau réseau souterrain... Orange interviendra ensuite pour en faire de même avec le réseau télécom cuivre (ADSL) et le réseau de fibre optique. De là, HAEFELI pourra procéder au retrait des réseaux aériens et des poteaux pour conclure cette seconde phase de travaux dans ces rues.

Il sera alors temps de procéder à la **création des aménagements de sécurité** : trottoirs aux normes, et installation de feux au carrefour de la rue du Gros galu et du lotissement, ils permettront de réduire la vitesse et sécuriser les accès (un dos d'âne ou des chicanes auraient été nuisants pour les riverains, notamment avec les multiples passages de véhicules et remorques qui se rendent à la déchetterie). Enfin, interviendra la phase de **réfection complète de la chaussée** du Lotissement du Courbot et en partie des trottoirs et bordures, normalement en octobre. Espérons que le temps soit clément afin de ne pas être contraints de retarder ces travaux au printemps. La Rue du Gros galu sera rabotée et parée d'un nouveau tapis routier au printemps 2024.

Toujours dans l'esprit de poursuivre la **mise en valeur** de notre **patrimoine communal**, la croix de mission de la Rue du Gros galu a été déposée pour être restaurée par une entreprise spécialisée de DAMBENOIT-LÈS-COLOMBE, elle sera remise en place probablement à l'automne après création d'une placette dédiée, des recherches sont en cours pour permettre de créer une plaque pour expliquer son histoire et assurer sa mémoire. Riverains et usagers de ces deux rues, je vous remercie par avance pour la patience et pour l'indulgence dont vous faites preuve au cours de ces travaux qui tardent en raison de la météo et des intervenants. Au printemps prochain elles seront resplendissantes.

Notre commune progresse de jours en jours, s'embellie et se dynamise pour le bien vivre de ses habitants et de nos voisins.

Bien à vous tous.
Benjamin GONZALES

Vente de parcelles – Rue de la charrière/Rue du stade/Rue de la Grande côte :

Le permis d'aménager est enfin validé, le bornage définitif nous sera transmis dans quelques jours, ce qui permettra d'engager les travaux de viabilisation individuelle (électricité, eau potable, assainissement collectif et fibre optique). Les 16 parcelles créées, de 550 à 1800 m², seront disponibles à la réservation à partir de la mi-juillet. La commune se réserve une parcelle pour un futur projet de caserne pompier et nouvel atelier municipal, et une parcelle pourrait être transmise à un bailleur social pour faire de nouvelles résidences seniors (idem Rue Docteur FEUVRIER).

Le prix de vente est fixé à **40 euros/m²**, le conseil municipal a délibéré pour exonérer d'impôts fonciers les deux premières années pour toute construction nouvelle dans cette zone, pour aider les futurs ménages qui souhaiteraient construire pour s'installer dans notre commune.

Partagez l'information...contact : mairie@saulx.fr - 03.84.95.86.75. – plan bornage général www.saulx.fr

Gymnastique volontaire :

Nathalie TERREAUX, propose tous les **lundis soir de 19 h 00 à 20 h 00** à la **salle polyvalente de SAULX** (hors vacances scolaires), des cours de gymnastique volontaire. Cela permet de garder une bonne condition physique, améliorer l'estime de soi, prendre conscience de son corps, avoir un esprit sportif, acquérir une bonne agilité, entretenir sa souplesse, faire du renforcement musculaire, du cardio-respiratoire, gagner en endurance, faire travailler sa mémoire et affirmer sa personnalité... tout ça sans compétition !

Venez nous rejoindre pour la rentrée 2024/2025. **Cours de découverte offert le 8 juillet**, un pot de l'amitié sera partagé à la fin du cours.

Déchetterie : 03.84.95.93.76.

Attention, **jusqu'au 31 octobre**, nous sommes en **horaires d'été** :

- lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 50 et 14 h 00 à 17 h 50,
- fermée mardi, jeudi et jours fériés.

Déjections canines sur la voie publique et dans les espaces verts :

La situation s'améliore mais des efforts sont encore à faire, une contravention a encore été dressée il y a quelques jours (rappel : amende fixée à 300 € pour les indéclicats qui ne ramasseraient pas) !

Les **aires de jeux**, l'**espace sportif** et les **espaces verts** ne sont **pas des terrains dédiés à vos chiens** pour qu'ils y déposent leurs excréments...

Nous vous rappelons que des sacs destinés au ramassage des crottes de vos amis à quatre pattes sont mis à disposition gratuitement par la mairie, il suffit de venir en récupérer lors des permanences.

Des plaintes aussi vis-à-vis des comportements sur la voie publique, les **chiens** doivent **impérativement être tenus en laisse**, même si « mais il est gentil ».

Trottoirs – stationnement - rappel encore et encore :

Les **trottoirs** ne sont **pas des parkings**, ils sont destinés à la **circulation piétonne**, le stationnement n'y est pas autorisé. De nombreuses plaintes parviennent en mairie, quand il fait beau les piétons profitent de notre cadre de vie agréable... ne les obligeons pas à circuler sur la route parce que des voitures prennent l'espace de sécurité du trottoir pour se garer, même si « mais j'habite juste en face » !

La gendarmerie, garante de notre sécurité, a procédé à plusieurs verbalisations suite à des appels de riverains gênés par des stationnements irrespectueux. Pour éviter ce genre de désagrément, il y a de nombreux stationnements prévus sur l'espace public qui ponctuent toute la commune, vos résidences disposent de garages, de cours et de places stationnements privées, merci de vous y garer, et accueillez-y vos visiteurs.

Pensez aussi à nos commerçants et à leurs clients, les **places** situées à **proximité** immédiate de leurs **commerces** leur sont **dédiées** pendant les temps d'ouverture.

PAV biodéchets :

Le SICTOM intervient progressivement pour nettoyer les Points d'Apports Volontaires des Biodéchets. N'hésitez pas à informer la mairie lorsque vous constatez un dysfonctionnement éventuel.

Ceux qui souhaitent s'engager dans la démarche de **collecte gratuite** des biodéchets, vous êtes invités à venir en **mairie ou à la France Services** pour s'inscrire et **recupérer le matériel nécessaire (flyers, badge, seau et sacs)**.

Villes et Villages fleuris et Maisons fleuries :

Notre commune participe au **concours des « Villes et Villages Fleuris »** et s'engage dans une démarche de labellisation pour obtenir une fleur. Ce **label** récompense les collectivités qui offrent un **cadre de vie agréable** à leurs habitants et à leurs visiteurs, en suivant une démarche de qualité.

Embellir notre commune :

- c'est nous apporter du **confort** et **améliorer notre bien-être**,
- le **village** devient un **paysage agréable** à regarder et **où il fait bon y vivre**, ce qui favorise les balades, grâce aux aménagements de chemins qui nous permettent de nous promener tout au long d'un circuit qui relie les quartiers, les lotissements, les parcs, et l'espace sportif jusqu'au centre,
- la création d'**espaces conviviaux** nous permet de nous détendre, de nous poser, de discuter, de créer du lien social, de profiter des espaces de sport et loisirs, et de la Place où on se rencontre lors d'évènements,
- c'est aussi **développer** notre **économie locale** grâce au passage des touristes, des visiteurs et des camping-caristes. C'est leur donner l'**envie de s'arrêter et de visiter notre belle commune de SAULX**.

Ainsi, nous sommes tous, chaque habitant, acteur de l'image de notre commune et devons sur nos trottoirs tondre/faucher, arracher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, tailler et ramasser les branches issues de nos propriétés, et s'il le faut donner un coup de balai pour veiller à la propreté d'ensemble. Au-delà de l'obligation l'égale, c'est s'associer ensemble à nos employés communaux qui s'activent tout au long de l'année pour rendre notre village propre et améliorer notre cadre de vie.

Merci à chacun d'entre vous d'y contribuer et merci à ceux qui participent à l'embellissement de nos rues par leurs actions.

Dans ce même cet état d'esprit, nous organisons le concours des Maisons Fleuries, pour ceux qui voudraient s'inscrire au concours des Maisons Fleuries (concours départemental), vous êtes invités à vous inscrire en Mairie ou auprès de Véronique LOUIS.

Nouvelle activité : « Douceur Natur'elle » :

félicitations à Mme PERUZOTTI pour son installation dans notre commune. Elle propose des **soins bien-être, beauté et spa**, 8 Chemin de CREVENEY 70240 SAULX 06.30.61.64.77. sur rendez-vous

Feu d'artifice : vendredi 12 juillet à 23 h 00 –

rendez-vous à **l'espace sportif**, le spectacle s'annonce magnifique grâce à la vue dominante du lieu. Buvette/restauration organisé par le comité des Fêtes à partir de 19h

Retrouvez toutes les informations de notre commune sur www.saulx.fr et de notre communauté de communes sur www.cctv70.fr

SAULX
FEU D'ARTIFICE
VENDREDI 12 JUILLET - 23 H
A L'ESPACE SPORTIF
PETITE RESTAURATION BUVETTE
A partir de 19 h 30
Frites
Saucisses/Merguez
Crêpes/Gaufres
Organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes